

# Réunion extraordinaire CSE Jeudi 7 mai 2020

#### Point sur le travail en 2x6 le samedi.

### La direction informe:

à partir du samedi 16 mai, pendant deux mois, l'UAP1 fonctionnerait le samedi de 6 heures à 12 heures et de 12 heures à 18 heures.

Jusqu'à 5 lignes pourraient être concernées dont la ligne 6 et la ligne 4.

Ces heures seront payées en heures supplémentaires (pas récupérées).

Le recours au volontaire est privilégié mais la direction n'exclue pas d'imposer le travail du samedi si nécessaire.

Des salariés de l'UAP2 pourraient aller travailler à l'UAP1.

Même si par principe nous sommes contre les heures supplémentaires, nous avons relayé la demande de certains salariés : « motiver les salariés en majorant à 30 % ». La direction n'a pas répondu.

Les deux élus CGT ont voté contre ces heures supplémentaires qui risquent d'être imposées à certain d'entre nous.

Au-delà de cette réunion information-consultation, ce qui comptera c'est de ne pas se laisser faire : si la direction veut imposer le travail du samedi après-midi (en particuliers), nous devons réagir pour faire respecter notre droit à un vrai weekend.

Nous sommes tous concernés car dans l'avenir, la direction pourrait imposer les heures supplémentaires à d'autres services.

#### Point Covid 19.

En vue du de la fin du confinement actuel prévu le lundi 11, la direction dit prévoir :

- incertitude sur l'effectif qui sera présent
- maintien du télétravail quand possible
- maintien des horaires décalés en équipe pour le moment
- distribution d'un flyer informatif sur les gestes barrières

Il se peut que l'effectif redevienne presque normal, donc le risque de se rapprocher sera vraisemblablement plus important.

Visiblement, la direction n'a prévu rien de plus que maintenant pour faire face à ce risque croissant.

Comme d'habitude, c'est d'abord à nous d'être vigilant les uns envers les autres pour nous protéger mutuellement.

Nous avons insisté sur un effet pénible du télétravail pour les salariés restés à l'usine : certains sont sollicités de manière trop pressante par les collègues travaillant à la maison. La direction en convient.

Pas de nouvelle consigne sur le port de visière.

Pas encore de certitude sur le complément légal de salaire à 90 % sans clause d'ancienneté pour les arrêts pour garde d'enfant.

Certitude : la direction a décidé que l'activité partielle fait baisser la prime d'implication.

#### **Point restauration:**

Etant donné qu'il est impossible de rouvrir le restaurant d'entreprise dans les conditions normales avant plusieurs semaines, la direction a contacté Eurest pour une solution alternative.

En précommande et paiement à l'avance, sandwich ou salades à retirer au restaurant.

La direction va faire un sondage et si le nombre de salarié intéressé est suffisant, la formule pourrait être active le lundi 18 mai.

Pas d'info sur les tarifs sandwich et salade.

La direction n'a pas encore décidé si elle participerait à ce repas au même titre que pour le restaurant d'entreprise.

La salle du restaurant d'entreprise reste utilisable pour prendre ses repas. Il convient de respecter les gestes barrières dans le restaurant.

## Point production sachet de gel hydroalcoolique

Il s'agit d'un projet qui mettrait plusieurs mois à se concrétiser.

Production de sachet unidose pour du gel.

Nécessité d'adapter la ligne 291 au risque ATEX

A l'UAP1, la production de gel hydroalcoolique va être régulière jusqu'à septembre sur ligne 6. Nous avons insisté sur la rotation nécessaire aux différents postes de ramassage qui sont pénibles à tenir. La direction a noté.

.